



Environ **800** agents en GREVE le 02 février 2012 dans les Bouches-du-Rhône

30 services complètement fermés

130 agents s'invitent
chez le délégué du directeur général

« **Les suppressions d'emplois nous rongent comme l'acide** »

Du secteur public local (RFMM, Paierie départementale, Marseille hospitalière, Allauch, Rfmap... mais aussi des SIP (Prado Borde, Sadi Carnot, Aix-en-Provence...), de Ste Anne mais aussi de Tarascon, d'Arles, des CDIF de Marseille et d'Aix, des SIE, des pôles PCE ICE, des services de Direction (Rpd, compta, CGR, Dépense..., de la DISI (St Loup et Liandier), de la DIRCOFI, de brigades de vérification (et nous en oublions !),... 130 agents sont venus exposer leurs revendications avec l'intersyndicale. Nos collègues du pourtour de l'étang de Berre n'ont pu être présents car bloqués par la neige.

Une audience avec le délégué du directeur général où il a été question des suppressions d'emplois et de la situation catastrophique des services, de collègues « écrétés », de futurs retraités avec moins de 900 €/mois, du site de Ste Anne, de concentration ubuesque de services (Sadi Carnot!), du 8ème échelon de la catégorie C, de la prime à la tête du client -la PFR-, du rapport de la cour des comptes et de la loi de mobilité, de la réforme de l'évaluation notation, d'indicateurs et d'objectifs, de nos missions fiscales et gestion publique, de l'avenir du réseau comptable, du droit de prendre ses congés et de la souffrance au travail...

La « souffrance » au travail: c'est le délégué du directeur général qui va employer cette « formule ».

Il va la prononcer après avoir entendu les interventions des syndicats et de nos collègues présents qui vont témoigner de leur quotidien, un quotidien rongé par le vitriol des indicateurs et des « objectifs », par l'acide des pressions managériales, bref, ces procédés qui dissolvent les emplois dans les services où la disparition d'un tiers à la moitié des effectifs sous prétexte de gains (fictifs) de productivité est le commun.

Parce que les chaises vides, les bureaux inoccupés, ce n'est pas que du m2 à rentabiliser (vendez tout!), c'est aussi le collègue qui travaillait avec vous, c'est celui ou celle qui partageait avec vous, celui ou celle qui vous épaulait et souvent, permettait de vivre le travail autrement que comme une surcharge et in fine, une souffrance.

La réalité aujourd'hui, c'est celle des transferts de charges et les suppressions d'emplois, celle de la double peine.

Et la CGT de rappeler que ce que demandent les agents, ce n'est pas de la compassion ou de la pitié !

Face à des décideurs/organisateurs/experts, bardés de diplômes, spécialistes en réingénierie, pilotes du changement et autres *barons* de la voltige très grassement payés, les agents attendent autre chose qu'un aveu d'impuissance alors que nos chers A++++ contribuent à la détermination du volume et à la répartition des suppressions d'emplois, à la dégradation du service public et des conditions de vie au travail.

La CGT Finances publiques 13 a démonté les mécanismes du « Magerfip », c'est à dire l'outil des suppressions d'emplois qui a succédé au TSM et à l'ORE. La CGT a démontré que les ratios de suppressions d'emplois (le fameux 1 sur 2 pas remplacé) à la DGFIP, c'était désormais depuis 3 ans 2 départs sur 3 non remplacés.

Complètement déconnecté des charges de travail (ce dont convient le délégué), c'est en fonction de la « valeur ajoutée », en fonction des priorités « politiques » du moment que certains services vont être davantage

saignés. Saignés avant d'autres restructurations... le Magerfip, c'est ça.

Le délégué a beau dire que « nous » subissons la loi des finances, que « nous » subissons « tous », mais la réponse est venue des agents: « *Peut être que nous subissons tous, mais aujourd'hui, nous, nous sommes en grève et pas vous* ».

Rappel de la mobilisation des agents des SIE en novembre, de l'audience avec la DRFIP...

Rappel de la grève du SIP Sadi Carnot le 15/12/2011 où les agents doivent abandonner une journée de paye pour exiger de travailler normalement...

Rappel de l'acte d'auto-agression de notre collègue de Tarascon, rappel des mécanismes « catastrophiques » qui continuent d'être mis en œuvre...

Rappel de l'inertie intolérable de « nos chers responsables ».... *A peine responsables et si peu coupables... ?*

Les syndicats ont rappelé au délégué que dans les Bouches-du-Rhône, M. Parini n'est toujours pas venu...

Mais si nous languissons, ce n'est pas pour le voir, c'est pour lui parler et lui montrer autre chose que des statistiques et des relevés de conclusion. Va-t-il falloir aller le voir à Bercy ?

Le 8ème échelon de la catégorie C

La CGT a rappelé la revendication de l'accès automatique pour tous les agents C à cet échelon.

C'est une honte que de voir que des têtes d'oeufs budgétaires ont dû estimer que cela coûterait « trop cher », alors que les principales concernées sont les agentes qui ont interrompu leur carrière pour élever les enfants, qu'elles subissent les décotes pour leur retraite et qu'aujourd'hui elles sont obligées de prolonger parfois jusqu'à 65 ans et 30 mois, soit 67 ans ½ pour avoir une retraite inférieure à 900 euros !

Sur 13000 ayant vocation au plan national, seulement 1000 pourraient en bénéficier !

Là aussi, les collègues n'attendent pas de la compassion mais des actes! (avez vous signé la pétition de la CGT ?)

Demain pire qu'hier ? Ou demain mieux qu'aujourd'hui?

La CGT a rappelé son opposition à la PFR, prime modulable à la tête du client, qui viendrait en remplacement des autres primes pour être... la carotte liée à l'entretien professionnel (Danger !) et à l'individualisation des objectifs.

La Cgt a aussi abordé la feuille de route que donne le rapport de la Cour des Comptes concernant la fusion Impôt/Trésor: externalisation de CHORUS ou des Domaines, reprise de la fusion SIP/CDIF, fermetures de Trésoreries et application de la loi de mobilité, etc.

Le délégué nous indique qu'il est des sujets qui ne seraient pas à l'ordre du jour... comme la loi de mobilité... Bref, avant avril ne te découvre pas d'un fil...

Pourtant M. Parini avait affirmé que la loi de mobilité ne serait pas appliquée avant 2012 à la DGFIP; alors pourquoi dans son rapport, la Cour des Comptes demande-t-elle son application à la DGFIP ? Nous sommes en quelle année ?

Le délégué va faire remonter (les revendications)... Remontés, nous le sommes déjà.

Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
Gestion Publique : Tél. 04 91 17 92 06 - Fax. 04 91 17 92 33
Filière Fiscale : Tél. 04 91 17 97 67 - Fax 04 91 17 97 79
Adresse Aix-en-Provence
Centre des Finances Publiques
3 allée d'Estienne d'Orves 13087 Aix-en-Provence cedex 2
cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr
www.financespubliques.cgt.fr/13/